

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 25 juin 2026.

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le dix-neuf juin deux mille vingt-six s'est réuni en séance.

ETAIENT PRESENTS :

M. Laurent ACHITE-HENNI, Maire.

Mme Sophie DEMANGE, M. Christophe CARRERA, Mme Chloé GRIARD, M. Éric VINCENT, Mme Isabel RIBEIRO PAIS, M. Jean-Louis BOVIER, Mme Isabelle LIBERT, M. Laurent CHARTIER, Adjoints au Maire.

M. Gérard VILLETTE, Mme Martine CAUSSIN, M. Christian SORIN, M. Jean-Marc SEGURA, Mme Marie-Claire LAUNAY, M. Jean-François MAILLARD, Mme Sandrine CHEVALLIER, Mme Carole MONTASSIER, M. Christophe POITOU, Mme Valérie NEVEU, Mme Danièle DUBREIL, Mme Virginie TINLAND, M. Jean-Yves CAILLAUD, M. Jean-Michel COURVALET, Mme Jennifer BALLAND, Mme Tatiana PRIEZ, M. Mickael MARC, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

M. Jean Marc LECLERC	à	M. Laurent ACHITE-HENNI
M. Florian MARGUERIE	à	M. Jean-Marc SEGURA
Mme FAUSTINO-CARVALHO Mathilde	à	Mme Isabel RIBEIRO PAIS
Mme Marie MUNCHOW	à	Mme Sophie DEMANGE
M. Farès CHABANI	à	M. Christophe CARRERA
Mme Clémence CHAUVET	à	Mme Isabelle LIBERT

ABSENTS :

Mme Chritiane COUREL

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Eric VINCENT

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33.

166.06.2026 EDUCATION

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES SUR PROJET : CLASSES DECOUVERTE ECOLES YVES LE GUERN ET LAMETH ELEMENTAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Résumé :

Chaque année, des écoles élémentaires de la ville d'Osny organisent des classes de découverte à destination de leurs élèves.

Enjeux et objectifs :

Cette année, la Ville est sollicitée pour aider financièrement ces projets d'école.

Présentation du projet :

Les enseignants de CM2 de l'école Yves Le Guern ont organisé pour 48 élèves un séjour de 5 jours à Quiberon en Bretagne, afin de sensibiliser les élèves à l'environnement de la côte bretonne et au milieu marin. Au programme : pêche à pied, char à voile, visite de Carnac, ateliers découverte de la faune et la flore, randonnées pédestres...

D'autre part, les enseignants des classes de CE1 de l'élémentaire Lameth ont monté un projet de classe découverte sur le thème « nature et biodiversité » pour 46 élèves, à Brannay, du côté de Provins. Au programme sur 4 jours : visite d'une ferme pédagogique, visite d'un champ et du matériel agricole, apprentissage et reconnaissance des céréales, atelier « travail de la laine », visite de la Ferme aux Abeilles et visite thématique de Provins.

Impact financier :

La dépense prévisionnelle de 2000 euros a été prévue au budget 2026.

Il est proposé à l'assemblée d'accorder le versement de ces deux subventions exceptionnelles à hauteur de 1 000 € chacune.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'éducation,

VU l'avis **favorable à l'unanimité** de la commission plénière du 16 juin 2026,

CONSIDERANT le rôle éducatif primordial des classes de découverte pour les enfants de la ville d'Osny.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

DECIDE : A L'UNANIMITE

Article 1 :

D'attribuer une subvention de 1 000 € à la coopérative scolaire de l'école Yves Le Guern et une subvention de 1 000 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Lameth pour soutenir leurs projets de classe découverte pour l'année scolaire 2025/2026.

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ainsi que tous documents afférents.

Article 3 :

Dit que les dépenses afférentes sont inscrites au budget primitif de la commune de l'exercice 2026.

Article 4 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 25 juin 2026
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



Le Maire

Laurent Achite-Henni
Laurent ACHITE-HENNI